

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR ETIENNE PARENT, ECUYER.,

A QUÉBEC, DEVANT

La Société pour la Fermeture de bonne heure des Magasins

LE 15 JANVIER 1852.

DE L'IMPORTANCE ET DES DEVOIRS DU COMMERCE.

— Suite et fin. —

Si le marchand, le vrai marchand, celui qui comprend sa haute mission, ne voyait amoindrir ses profits par la cause que je viens de signaler, il pourrait mieux remplir les grandes obligations de son état, et l'on serait plus en droit d'en exiger l'accomplissement; mais, quelle que soit sa condition, le corps commercial, surtout dans un jeune pays, ne doit pas rester spectateur oisif du développement des ressources naturelles ou artificielles de son pays. On attend de lui, au contraire, qu'il se mette à la tête du mouvement industriel. Individuellement et collectivement, les marchands doivent s'occuper sans cesse de l'exploitation avantageuse de toutes nos ressources, n'en laisser aucune dormante ou en souffrance; et ce devra toujours être pour eux un sujet de honte, si c'est leur faute, de vifs regrets si ce n'est pas, que des étrangers viennent, à notre porte, nous enlever les richesses dont la nature nous a dotés, ou nous apporter des produits bruts ou manufacturés, qu'on aurait pu se procurer dans le pays même à aussi bonne composition. Un pays, pas plus qu'un particulier, ne doit tirer du dehors ce qu'il peut faire lui-même.

L'histoire moderne offre un phénomène commercial si frappant, se rattachant aux considérations que je viens d'exposer, et aux études que doit faire un marchand, que je ne puis résister au désir de vous le signaler, dût-il nous écarter un peu de notre sujet. Je vous ai parlé, il y a un instant, de la découverte de l'Amérique, et de l'importance de cet événement pour l'humanité tout entière. Aussitôt l'arrivée de cette grande nouvelle en Europe, toutes les nations commerciales et maritimes voulurent avoir leur part du Nouveau-Monde, et l'on alla jusqu'à s'adresser au Pape, encore puissant alors dans les affaires temporelles, pour en avoir chacun la meilleure part possible. Grands débats, force intrigués à ce sujet qui, ma foi, en valait bien la peine. Finalement, l'Espagne, en sa qualité de premier occupant, car c'était sous son drapeau que Christophe Colomb avait découvert l'Amérique, eut la meilleure part, consistant dans toute l'Amérique du sud, et dans le Mexique, partie dans une des Amériques, partie dans l'autre. La France eut la meilleure part ensuite, comprenant tout ce qui restait de l'Amérique du Nord, à l'exception de ce qui constituait alors la Nouvelle-Angleterre, apanage de la vieille Angleterre. La Hollande eut la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York, que l'Angleterre ne tarda pas à lui enlever. Eh! bien, qui aurait prédit alors que la plus mal dotée de toutes les puissances Européennes, à l'exception de la Hollande, qui n'eut jamais guère plus qu'un comptoir en Amérique, semblerait justement celle qui profiterait le plus de la découverte et de la possession de l'Amérique? et que celle qui en profiterait le moins serait la plus richement partagée de toutes? C'est cependant ce qui est arrivé. L'Angleterre a considérablement augmenté sa richesse et sa puissance par l'Amérique, et l'Espagne lui

doit sa ruine, et d'être descendue du rang de puissance du premier ordre au rang de puissance du troisième ordre. Et si la France ne s'y est pas ruinée aussi, cela est dû à ce qu'elle était plus commerçante, plus industrielle que l'Espagne; car c'est à son manque de génie commercial et industriel que l'Espagne doit sa perte, comme c'est à la possession de ces qualités, à un degré éminent, que l'Angleterre doit son salut.

Savez-vous ce que fessait l'Espagne des métaux précieux qui lui arrivaient, chaque année, du Mexique et du Pérou, à pleins galions? Elle les envoyait en France, en Angleterre, et ailleurs, en échange des produits manufacturés de ces pays, qu'elle consommait ou envoyait à ses colonies d'Amérique. Un bon jour les galions reviennent plus rares et moins chargés; mais la fièvre Espagne n'en devient pas plus industrielle, et continue à faire travailler les étrangers, qui par là reçoivent le profit clair et net de ses mines, entretenant par ce moyen des classes nombreuses d'ouvriers en tout genre. A la fin, les colonies se révoltent, déclarent et maintiennent leur indépendance, et de ce jour adieu les galions, qui s'en vont tout droit aux pays qui leur fabriquent et fournissent les marchandises dont elles ont besoin. Et l'Espagne, leur mère, après avoir joué le premier rôle dans le monde en est réduite à marcher tantôt à la lisière de la France, tantôt à celle de l'Angleterre. Et tout cela, pour n'avoir pas voulu être industrielle et commerciale. L'Angleterre aussi perdit ses plus belles colonies d'Amérique; mais voyez la différence: cet événement, loin d'affecter sa prospérité, ne fait que l'augmenter. Bristol, quelques années après la reconnaissance de l'indépendance des Etats-Unis, est obligé d'agrandir son port, qui ne suffisait plus au commerce que cette ville faisait avec les Etats. C'est que l'Angleterre avait établi avec ses colonies des relations commerciales et industrielles, que la guerre pouvait interrompre, mais que la paix devait faire renouer; c'est, en d'autres mots, que l'Angleterre ne faisait pas faire aux autres ce qu'elle pouvait faire elle-même avec avantage.

On peut remarquer, sous ce rapport, des efforts bien louables, bien patriotiques chez quelques-uns de nos marchands et industriels, et le Canada a dû s'enorgueillir de voir présenter à la grande Exposition de l'Industrie, tenue l'été dernier à Londres, des produits canadiens fort remarquables et fort appréciés, au premier rang desquels je ne crains pas de placer les cuirs de mouton, corroyés par M. Charles Tétu, de la Rivière-Ouelle. Ce qui recommande cette découverte, car c'en est une, c'est qu'elle nous a révélée une richesse ignorée partout, en donnant une valeur à un article qui n'en avait aucune auparavant. La même maison a introduit sur nos marchés des huiles de poisson qui ne le cèdent guère en beauté aux plus fines de Florence; et l'on sait les sacrifices qu'elle a faits pour introduire des procédés améliorés dans les pêches de notre fleuve et de notre golfe. Voilà le marchand comme je l'entends: voilà, jeunes amis, le marchand que je vous offre pour modèle. Puisse votre génération en produire un grand nombre comme lui! car il faut bien le dire, *apparemment variés*, ils ont été bien rares dans les générations qui vous ont précédés. Autrement nous n'aurions pas la douleur et la honte de voir encore les armateurs étrangers venir, tous les ans, exploiter nos riches pêcheries du golfe, et faire la loi à nos pauvres pêcheurs jusque dans nos propres eaux. Nous avons là, sous nos pieds, la plus

riche mine de l'univers, mais qui demanderait d'être exploitée en grand pour que nous puissions soutenir la concurrence avec les étrangers. Et il ne s'est pas encore trouvé, dans notre corps commercial, assez d'esprit public pour former une puissante compagnie à cette fin. Il en fut bien question, il y a quelques années, à l'instance d'un de nos marchands les plus actifs, que des revers de fortune ont malheureusement assailli depuis, mais le projet mourut en germe, comme beaucoup d'autres semblables; et cette mine inépuisable est encore, en attendant que nous y sommes concourus, laissée aux efforts insuffisants, à l'exploitation impuissante de quelques pauvres armateurs, exploités eux-mêmes par les armateurs étrangers.

Je dois signaler ici une plainte, bien fondée jusqu'à un certain point, que j'ai entendu formuler plus d'une fois par nos marchands, et au moyen de laquelle ils prétendaient expliquer l'état arriéré de nos pêcheries; c'est que notre Législature a négligé de mettre nos pêcheurs sur un pied d'égalité vis-à-vis des pêcheurs étrangers, qui reçoivent, eux, de leurs Législatures, sous différentes formes, des primes d'encouragement, qui empêchent nos propres pêcheurs de soutenir contre eux une concurrence avantageuse, et détournent nos capitalistes et nos industriels de cette branche importante. Notre Législature a bien dérogé de certains droits d'entrée des principaux articles destinés aux pêcheries, mais il paraît que ce n'est pas assez, et qu'il faudrait en outre des primes, telles qu'en reçoivent les pêcheurs et armateurs étrangers.

En ma qualité de libre échangiste, je suis en principe opposé aux primes d'encouragement tout comme aux droits protecteurs. Mais je ne suis pas de ceux qui disent: Périssent la Patrie plutôt qu'un principe! Moi je dis: Vive la Patrie avec les principes intacts, si ça se peut, mais avec les principes modifiés, s'il le faut. Les principes de l'économie politique ne sont pas absolus comme ceux de la morale, avec lesquels on ne transige pas; ce ne sont que des théories humaines, et parlant nécessairement flexibles et variables, comme l'homme qui les conçoit; la morale vient de Dieu, est immuable comme son auteur; la politique elle est muable comme lui et le milieu où il vit. C'est pourquoi, tout libre échangiste que je prétends être, je suis bien prêt à admettre que, dans un jeune pays où les capitaux et l'expérience manquent, il est bien à propos de protéger dans les commencements les industries évidemment viables par elles-mêmes au bout d'un certain temps; comme aussi je suis bien prêt à admettre la légitimité des primes d'encouragement, lorsqu'il en existe pour les étrangers avec lesquels nos nationaux ont à entrer en concurrence. Aux rigides économistes, je ferai remarquer que cette mesure serait justement le moyen de faire cesser les primes d'encouragement accordées aux étrangers; car lorsqu'il y a des primes pour tout le monde, c'est comme s'il n'y en avait pour personne. Alors les peuples étrangers ne tarderaient pas à mettre fin à des encouragements qui n'auraient plus d'objet général, et d'un commun accord l'on ferait partout main-basse sur les primes et les bonis.

Mais je ferai remarquer, au sujet de la plainte signalée plus haut, que la formation d'une ou de plusieurs compagnies puissantes et influentes serait justement le moyen d'obtenir de notre Législature l'encouragement réclamé. A l'heure qu'il est, si on accordait un pareil encouragement, il semblerait à craindre qu'il ne tournât au profit même des armateurs étrangers, qui sont en possession du marché.

Organisez donc quelque chose de respectable, présentez des garanties, donnez des preuves d'une ferme détermination d'agir, et soyez sûrs que l'opinion publique et la Législature ne vous manqueront pas. Je n'ai pas étudié la matière, mais je doute fort que les encouragements extraordinaires que reçoivent les pêcheurs étrangers, leur aient été donnés avant qu'ils eussent fait déjà beaucoup, par leurs efforts individuels, et eussent par là convaincu leurs législatures que l'encouragement demandé remplirait bien son objet. Faites donc de même.

Si nous jetons les yeux sur les fabriques domestiques, nous verrons que nous, habitants du vieux Canada, nous sommes, pour un bon nombre, tributaires des habitants du Haut-Canada, sans parler de nos autres voisins du côté du sud. Nos sceaux, nos balais et mille autres articles d'usage domestique, nous viennent du Haut-Canada. Véritablement nous mériterions que nos ménagères fissent usage de leur arme naturelle, du manche à balai, pour nous réveiller et nous forcer à devenir plus industriels. Ce ne sont pourtant pas les bras qui nous manquent, dans un pays où toute la population agricole est presque inoccupée pendant cinq mois de l'année. Ce n'est pas non plus la force hydraulique qui nous fait défaut, car sous ce rapport nous sommes mieux partagés que le Haut-Canada, où les fabriques domestiques se multiplient, faisant, partout où elles existent, surgir de terre des villes ou villages florissants. Qu'on ne dise pas non plus que les capitaux nous manquent; car s'il n'y a pas partout accumulation de capitaux en peu de mains, partout il y a l'association. Ce qu'un homme ne peut pas faire, deux, quatre, dix, cent le peuvent, sans gêner leurs opérations ordinaires.

Que vous manque-t-il donc pour faire ce, que font nos cadets du Haut-Canada? Je sais ce que vous allez me répondre: vous allez me dire que le système seigneurial, tel qu'il existe dans le Bas-Canada, est un obstacle formidable à l'industrie, à l'établissement des fabriques domestiques. Vous allez me dire que c'est déjà bien assez pour un homme entreprenant, de risquer des capitaux dans une entreprise, sans être en sus obligé de payer une forte indemnité au seigneur, et de perdre, en cas d'insuccès, un douzième de la valeur de son établissement. Je sais, comme vous, que notre système seigneurial, je ne dirai pas tel qu'il est, mais tel que reçu et maintenu par une jurisprudence complaisante, dans un temps où la voix du peuple et de ses représentants était impuissante, est un incubeur sur la poitrine du génie industriel de ce pays; je sais que tous les seigneurs, à peu d'exceptions près, se sont complus à réaliser la fable du chien sur un tas de foin, dont il ne pouvait user, et dont il empêchait le bœuf d'approcher. Il est un homme, cependant, qu'il faut mettre à l'abri du blâme à cet égard; il s'est trouvé un seigneur qui n'a pas attendu que d'autres introduisissent l'industrie au milieu de ses censitaires. Il y a dans les profondeurs du comté de Berthier une seigneurie, une des dernières qui aient été ouvertes aux bras du défricheur, où vous trouverez un beau village avec un collège, des moulins, une fonderie et plusieurs autres fabriques, et où vous vous rendez par un bon chemin à lisses, à partir du fleuve. Je n'ai pas besoin de vous nommer l'auteur de toutes ces bonnes et belles œuvres, vous avez deviné que je voulais vous rappeler la mémoire encore fraîche de l'honorable, honoré et chéri M. Joliet.

Voilà un seigneur que j'offrirais comme modèle à tous ceux de son ordre, si j'avais encore

foi dans les seigneurs. Mais les uns ont été si indifférents au sort de leurs censitaires, les autres si ardents à les pressurer de toutes manières, que je désespère absolument d'eux, les croyant tous destinés à mourir dans l'impénitence finale.

Les seigneurs, comme beaucoup d'autres malheureusement, n'ont songé qu'à augmenter leur patrimoine. Ils ont oublié qu'après la famille, sinon au-dessus d'elle, il y a la société qui réclame aussi sa part de dévouement. Et eux, constitués à l'origine les fidèles commissaires de la société, devaient l'oublier moins que tous autres. C'est pourquoi ceux du temps présent doivent se préparer à une grande réparation. Il y a, qu'ils le sachent, il y a une loi antérieure à toutes les lois de solidarité entre les générations, qui fait retomber sur les enfants les fautes de leurs pères. Et cette loi, c'est Dieu même qui l'a tracée, aussi lisiblement qu'il le fit de la loi mosaïque sur les pierres du Sinaï. Les tables du décalogue sont perdues, mais celles de cette loi universelle ne le sont pas; on les retrouve en caractères de larmes et de sang à chaque page de l'histoire.

Qu'il soit bien entendu que je n'entends pas inclure dans cette condamnation aucune de nos vénérables communautés religieuses, dont pas une n'a pressuré ses censitaires, et dont les pieux membres sont trop occupés à l'œuvre bienfaisante de chacune, pour pouvoir penser à l'avancement industriel de leurs censitaires. Cependant, signalons que les messieurs du Séminaire de Québec, seigneurs de la côte Beaupré, s'occupent à l'heure qu'il est de l'établissement d'une ferme-modèle dans leur seigneurie. Après tout ce que cette maison a fait pour l'éducation de la jeunesse, qui y reçoit une instruction collégiale qu'elle ne surpasse, tout ce qu'il y a d'analogie en Amérique, n'avait droit d'exiger d'elle rien davantage. En faisant plus que son devoir, elle s'acquiert un nouveau titre à la reconnaissance publique.

Pour ce qui est des entraves que le système seigneurial impose à l'industrie, elles vont disparaître, il y a tout lieu de l'espérer, sous les auspices de l'administration qui préside maintenant aux destinées du pays. J'espère même que les seigneurs, voyant la nécessité d'un règlement prompt de cette grande affaire, prêteront eux-mêmes la main à un arrangement satisfaisant. Plus ils retarderont, moins avantageux pour eux seront les conditions qu'on leur imposera. Derrière les hommes qui sont aujourd'hui à la tête des affaires, s'en élèveront d'autres qui, soit par conviction, soit pour capter la popularité, exigeront pour les censitaires des conditions plus faciles.

Nous avons donc tout lieu d'espérer que les obstacles que le système seigneurial oppose à l'industrie, disparaîtront bientôt, et qu'alors nos industriels, nos capitalistes se trouveront sur le même pied que ceux des pays voisins. Mais ne nous abusons pas, ne nous aveuglons pas sur nos défauts; il nous manquera encore quelque chose de bien essentiel, que l'expérience de la vie industrielle seule peut donner. Ce qui nous manque, n'avons-le, c'est chez les uns l'esprit public, chez les autres, le grand nombre, le manque de l'instruction suffisante, d'abord pour concevoir et mûrir l'idée d'une entreprise industrielle, et ensuite pour la réaliser avec des chances de succès.

Notre éducation commerciale et industrielle a été à peu près nulle jusqu'à présent, se réduisant presque à celle que l'on peut faire. — Voir la 4^{ème} Page

LE MONTAGNARD

DEUX REPUBLIQUES.

OU LES

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie. C. D. V.

CHAPITRE SIXIÈME.

(Suite.)

—C'est ce papier-là, n'est-ce pas? c'est ce papier que vous m'avez volé! dit le vieux Benoist dont tout le corps tremblait. Par grâce, rendez-le moi!

—Continue ton chemin, répondit la voix brève de l'inconnu.

—Allons, vieux, diront les deux autres hommes, tourne les talons, et file, si tu veux pas qu'on te torde le cou.

Et, joignant le geste à la parole, l'un des deux le prit brusquement par les épaules et le retourna.

—Maintenant, tu connais la consigne; en avant, marche!

L'inconnu fit signe aux hommes de le suivre et disparut au détour d'une première rue, puis il s'arrêta, et attendit un instant pour bien s'assurer que personne ne le suivait.

—Avancez, vous autres, dit-il à demi-voix.

Les hommes s'approchèrent comme des chiens dociles à l'appel du maître.

—Voilà ce que je vous ai promis. C'est votre compte, n'est-ce pas?

—Parfaitement, bourgeois, à vos ordres.

—Allez vous en par ici, moi par là.

Et l'homme au manteau s'éloigna d'un pas rapide.

La Vrillière, épuisé par la violence de ses émotions, écrasé par le coup inattendu qui brisait à la fois ses espérances, s'était enfoncé dans sa chambre.

Les pensées qui couraient de sa tête à son cœur étaient tumultueuses et confuses. Tantôt c'était de la douleur et de l'anéantissement, tantôt au contraire de la rage et de l'orgueil poussé jusqu'au dédain le plus superbe.

—Oh! cet homme est sorti de l'enfer! murmura-t-il en enlaçant les nœuds dans les autres ses doigts crispés.

Il faisait jour lorsqu'il se jeta sur son lit à demi habillé, appelant à son aide le sommeil pour calmer tant de fièvre et d'agitation; mais il ne put trouver un seul instant de repos.

Neuf heures n'étaient pas encore sonnées, que, malgré l'ordre qu'il avait donné de ne laisser entrer personne, on frappa à sa porte.

—Qui est là? dit La Vrillière d'une voix rude.

—C'est moi, fit DeLeufroy du dehors.

La Vrillière s'élança de son lit, retira le verrou et ouvrit la porte.

DeLeufroy entra. D'un coup d'œil rapide, et dont nul n'eut pu deviner ni même soupçonner l'intention cachée, il interrogea sur le visage de La Vrillière les traces du désastre de la veille.

—Hier, lui dit-il, je t'ai tendu la main lorsque tous te repoussaient, mon cher La Vrillière; j'ai voulu être le premier à serrer la tienne aujourd'hui.

—Mais, DeLeufroy, répondit La Vrillière, je n'oublierai jamais cette preuve d'affection.

—Allons donc, mon cher, laisse de côté tous ces grands mots; d'abord que n'oublie-t-on jamais? je voudrais bien le savoir. Le beau mérite d'être venu à toi quand toutes ces sottises gens se renfermaient et criaient comme de vieux paons déplumés.

—Les orgueilleux! ces impitoyables! murmura La Vrillière sourdement.

—Oh! quel son de voix lugubre! quel visage pâle et défilé! est-ce que tu y penses core?

La Vrillière regarda DeLeufroy avec étonnement.

—Ne raillez pas, lui dit-il d'une voix sèche.

—Je ne raille pas, dit-il d'une voix sèche.

—Quel affront!... quelle honte! quelle humiliation!

—Je suis parfaitement de ton avis; mais

tout ce que tu diras n'y fera rien.

—Avec quelle brutalité ils se sont tous éloignés de moi! Tu ne veux pas que leurs paroles de mépris et de malédiction retentissent encore à mes oreilles!

—Le fait est qu'ils t'ont lestement tourné le dos, répliqua de DeLeufroy d'un ton dégagé; que diable aussi, mon cher, quand il existe des petits papiers de ce style dans la poche de quelqu'un et que l'on possède des millions, on les achète et on les brûle.

—Je tuerai ce misérable! s'écria La Vrillière en serrant les poings.

—A quoi bon! avant, à la bonne heure; après, il te dirait comme au cinquième acte de tous les mélodrames: "Je meurs vengé!"

La Vrillière se mit à marcher dans la chambre à grands pas en prenant son front dans ses mains.

DeLeufroy, fort nonchalamment étendu dans un grand fauteuil, les jambes croisées, et en apparence fort indifférent, n'en observait pas moins avec une subtile attention l'effet de ses paroles sur sa victime déjà décolorée et lambeaux. Cet homme venait de jouer une scène de comédie après le drame de la veille.

—Je le tuerai! répétait La Vrillière entre ses dents.

DeLeufroy se leva, et, tout en allant chercher selon son habitude, un cigare dans le coffret de bois de rose, il répliqua:

—Cela empêchera-t-il que tout le monde sache que tu l'appelles Brasseur La Vrillière, et que tu sois le fils du sabotier de l'ontevieille?

La Vrillière fit un lourd regard en face DeLeufroy; celui-ci allumait fort tranquillement son cigare.

—Voilà d'excellents *pinatelles*, dit-il en se rasseyant.

—Mon cher, reprit-il un instant après, la philosophie! voilà pour toi le moment d'être philosophe, chacun à ses moments dans la vie. Surtout, ne te caresse pas, cela manque de dignité; si tu ne te sens pas la force d'avoir de belles couleurs, mets-toi du rouge; je te parle en ami véritable. Raisonnons: tout le monde suit aujourd'hui ton histoire sur le bout du doigt, c'est une affaire faite; donc, brave tout ce monde; tu as ce qu'il faut pour cela; de l'or dans ton secrétaire et des chevaux dans tes écuries. Combien envierait ta position!... Parbleu! le coup a été rude, je ne dis pas non; adieu le titre de comte! Il faut rayonner les armoiries de tes belles voitures; adieu les consuls généraux, les ambassades en perspective! Mais un résumé tout cela vaut-il mieux que cette cendre blanche que je fais tomber avec mon doigt, du bout de mon cigare?

A mesure que DeLeufroy versait sur cette plaie saignante ses paroles de serpentes joutes de La Vrillière s'empourprait d'une couleur fiévreuse; il était immobile.

L'ami dévot avait compris l'effet de son attention, et s'était rejeté dans son fauteuil en murmurant à demi-voix, comme se parlant à lui-même:

—Oui, c'était un beau bris, et il n'a fallu qu'une minute pour le briser. Ainsi va-t-elle